



Communiqué de Presse

Paris, le 9 juillet 2018

Nos cinq organisations syndicales représentatives dans le versant territorial de la Fonction publique s'associent pour dénoncer la manière avec laquelle le Gouvernement conduit ses réformes et exprimer leurs craintes sur l'avenir du Service public de proximité. Elles apprécient d'ailleurs les convergences de vues qui apparaissent avec des associations d'employeurs territoriaux.

Le gel des rémunérations, la réintroduction du jour de carence, l'augmentation de la CSG, la suppression de 70 000 postes, la remise en cause des instances de dialogue social avec la suppression des CHSCT et la réduction des compétences des CAP, le recours généralisé au contrat, le développement de la rémunération au mérite tout comme l'encouragement à la mobilité vers le secteur privé sont autant de dispositions qui visent l'organisation et les conditions de travail des 1,9 millions de personnes qui incarnent au quotidien des missions de Service public au plus près des usagers.

Avec un taux d'agentes et d'agents de catégorie C proche de 80 % et une proportion de près de 20 % de contractuel-le-s, les orientations prises par le Gouvernement fragilisent de manière significative la FPT.

Nos cinq organisations syndicales réaffirment leur volonté de voir s'ouvrir un véritable dialogue social respectueux des personnels et de leurs représentant-e-s, dédié au versant territorial et permettant l'ouverture de réelles négociations sur :

- L'augmentation des possibilités de promotion et toute valorisation des parcours professionnels,
- La généralisation de la prise en charge par l'employeur de la Protection sociale complémentaire,
- La prise en compte de la pénibilité notamment au travers d'une politique volontariste en matière de prévention et de reconversion professionnelle, pour le maintien dans l'emploi,
- La réévaluation des moyens indispensables pour répondre à tous les besoins de formation.

Le Service public de proximité rendu au sein du versant territorial est l'un des trois piliers de la Fonction publique, gage d'égalité de traitement des citoyennes et citoyens.

Le fragiliser reviendrait à déstabiliser l'organisation des missions de Service public auquel la population reste très attachée sur l'ensemble des territoires de Métropole et d'Outre-mer.

Contacts :

CFDT : Claire Le Calonnec – 06.81.32.00.27

CGT : Jésus de Carlos – 06.72.78.79.54

FO : Didier Pirot – 06.20.77.49.38

UNSA : Amélie Paget – 06.67.02.68.01

FA-FPT : Bruno Collignon – 06.51.88.09.65